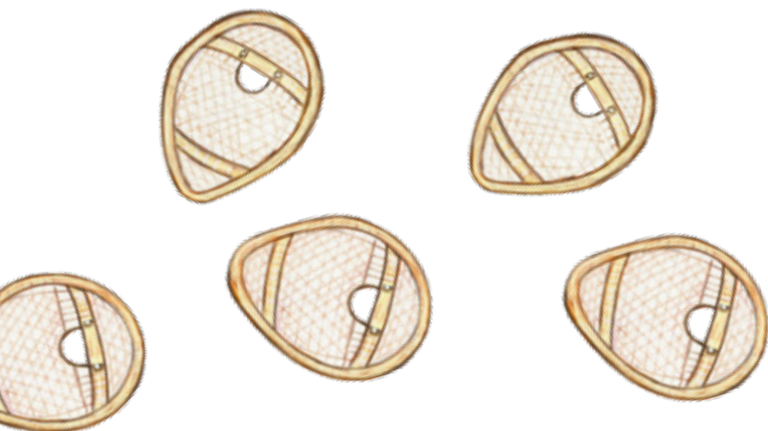


# L'ITINÉRANCE

DANS LES COMMUNAUTÉS DES PREMIÈRES NATIONS

De nouvelles connaissances pour guider l'intervention



COMMISSION DE LA SANTÉ  
ET DES SERVICES SOCIAUX  
DES PREMIÈRES NATIONS  
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR



## RÉDACTION

Emilie Grantham, agente de recherche, CSSSPNQL

## COLLABORATION

Nicolas Couët, analyste de données, CSSSPNQL

Joannie Gray Roussel, agente de soutien – recherche et évaluation, CSSSPNQL

Nancy Gros-Louis McHugh, gestionnaire du secteur de la recherche, CSSSPNQL

Rosalie Sioui, gestionnaire du développement social, CSSSPNQL

Raphaël Tétreault, conseiller aux programmes de développement social, CSSSPNQL

## RÉVISION

Cartier et Lelarge

## GRAPHISME

Marie-Claude Rouleau, Élan création graphique

L'emploi du masculin dans ce document vise uniquement à alléger le texte, et ce, sans préjudice envers les femmes.

Ce document est aussi disponible en anglais et peut être téléchargé à partir du site Web de la CSSSPNQL au [www.cssspnql.com](http://www.cssspnql.com).

Toute reproduction, totale ou partielle, doit être préalablement autorisée par la CSSSPNQL au moyen d'une demande envoyée par courrier ou par courriel aux coordonnées ci-dessous.

Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador  
250, place Chef-Michel-Laveau, bureau 102  
Wendake (Québec) G0A 4V0  
[info@cssspnql.com](mailto:info@cssspnql.com)

Photos : Marc Tremblay, Christine Sioui Wawanoloath, Shutterstock et Thinkstock

ISBN : 978-1-77315-330-8

Dépôt légal – 2021

Bibliothèque et Archives nationales du Québec / Bibliothèque et Archives Canada

© CSSSPNQL 2021

## MISE EN CONTEXTE



La Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) publiait, en novembre 2016, le *Portrait de l'itinérance dans les communautés des Premières Nations au Québec*<sup>1</sup>. À partir d'une revue des écrits et d'une collecte d'information réalisée auprès de 13 communautés, ce portrait a permis d'exposer les différentes formes d'itinérance présentes au sein des communautés, le profil des personnes à risque pour chacune de ces formes, les principaux facteurs liés à la progression ou au maintien des individus en situation d'itinérance ainsi qu'une estimation de l'ampleur du phénomène. Ces travaux ont ainsi levé le voile sur l'existence de diverses formes d'itinérance au sein des communautés des Premières Nations.

Ce premier portrait a mis en évidence la nécessité de poursuivre le développement de connaissances sur les trajectoires des personnes en situation d'itinérance ainsi que sur les services à offrir à cette population. Ces nouvelles connaissances permettront éventuellement de mieux soutenir les personnes qui vivent cette problématique.

À l'automne 2019, trois ateliers de discussion ont été organisés dans le cadre de rencontres réunissant des acteurs clés des communautés et des organisations des Premières Nations<sup>2</sup>. Ces ateliers ont permis de joindre plus d'une centaine de personnes ayant des connaissances et des expériences variées d'intervention auprès des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. La grande question qui a guidé les ateliers était celle-ci : *Quels services existent actuellement et quels nouveaux services devraient être mis en place pour les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir?* Trois thèmes ont été abordés avec les participants, soit l'itinérance visible, l'itinérance cachée et les personnes à risque. L'objectif des ateliers n'était pas d'établir un inventaire exhaustif des services offerts et à mettre au point pour chacune des communautés, mais d'établir un portrait général de la situation actuelle d'un point de vue collectif. Les discussions qui ont eu cours pendant ces ateliers ont également fait ressortir de nombreux constats intéressants qui permettent d'encore mieux saisir la complexité de l'itinérance dans les communautés.

Le présent document relate les faits saillants qui se sont dégagés de ces ateliers, ce à quoi s'ajoutent des données issues de l'Enquête sur le développement de la main-d'œuvre et de l'emploi chez les Premières Nations (EDMEPN), réalisée en 2019, et de l'Enquête régionale sur la santé (ERS) de 2015 qui permettent de jeter un nouveau regard sur l'itinérance.

1 [http://www.cssspnql.com/docs/default-source/centre-de-documentation/portrait\\_itin\\_fra\\_web.pdf?sfvrsn=2](http://www.cssspnql.com/docs/default-source/centre-de-documentation/portrait_itin_fra_web.pdf?sfvrsn=2)

2 Ces ateliers ont eu lieu respectivement dans le cadre d'une rencontre du Réseau des directeurs de la santé et des services sociaux, d'une rencontre des communautés adhérentes à la Politique-cadre de la sécurité du revenu et d'une séance de mobilisation sur le logement et l'infrastructure des Premières Nations. Il est à noter que quelques élus des communautés ont également pris part aux ateliers. La liste des communautés et des organisations représentées lors de chacun des ateliers se trouve en annexe.

# L'ITINÉRANCE DANS LES COMMUNAUTÉS : QUELQUES CONSTATS GÉNÉRAUX

Le phénomène de l'itinérance au sein des communautés est intimement lié à la crise du logement qui sévit dans plusieurs communautés. Cependant, en plus du manque de logements, c'est le manque de diversité dans les types d'habitations disponibles qui semble le plus problématique. En effet, le parc immobilier actuel est composé majoritairement de logements inadaptés, notamment pour les familles nombreuses et les personnes seules.

Toutefois, l'itinérance dans les communautés ne doit pas être vue uniquement comme un enjeu de logement. Conséquence des nombreux traumatismes du passé, l'itinérance dans les communautés est aussi le reflet d'un déficit de mieux-être, d'un pauvre développement économique, de problèmes de santé mentale et de dépendances, et d'une déconnexion au territoire. Il faut ainsi agir sur tous les enjeux liés à l'itinérance afin que les gestes posés aient un effet réel.

Différents défis sont rapportés et ils peuvent complexifier l'aide qui doit être apportée aux personnes en situation d'itinérance. En premier lieu, plusieurs personnes dans cette situation ne considèrent pas que cela est un problème. Elles se sentent bien et libres et ne souhaitent pas changer leur mode de vie. Un autre enjeu est celui de l'éloignement géographique des communautés, qui représente un défi considérable pour l'offre de services. De plus, peu de liens existent entre les services offerts dans les communautés et ceux offerts à l'extérieur de celles-ci, que ce soit par des organismes communautaires autochtones ou des établissements du réseau québécois de la santé et des services sociaux. Cela limite le continuum de services et nuit à un suivi adéquat des personnes en situation d'itinérance ou à risque qui se déplacent « de la communauté vers la ville », « de la ville vers la communauté » ou « d'une communauté à une autre ». Néanmoins, certaines ententes existent, par exemple, entre une communauté et une ressource d'hébergement située tout près. L'accès à du financement permettant la mise en place d'une offre de services au sein des communautés est difficile en raison des critères d'admissibilité de certains programmes et du fait que souvent, les actions proposées par ces programmes ne sont pas adaptées à la réalité de l'itinérance dans les communautés. Enfin, il existe peu de statistiques permettant de quantifier l'itinérance visible et cachée dans les communautés, ce qui rend difficiles la reconnaissance de cette problématique et la planification de services appropriés.

À l'heure actuelle dans les communautés, l'aide aux personnes en situation d'itinérance provient principalement du réseau social de la personne (famille élargie et amis). Ces proches aidants doivent être mieux soutenus pour éviter qu'ils se butent eux-mêmes à des enjeux, notamment financiers, qui pourraient mettre en péril leur possibilité de soutenir leur proche. Cette forte solidarité qui prévaut dans les communautés doit être encouragée et soutenue, et la mise en place de structures formelles ne doit pas nuire à cette entraide.

Dans la grande majorité des communautés, il n'y a pas de distinction entre les services offerts pour lutter contre la pauvreté et ceux offerts spécifiquement aux personnes en situation d'itinérance ou à risque. L'itinérance n'est pas non plus une « responsabilité » qui incombe à un ou plusieurs intervenants. La nomination d'un porteur du dossier de l'itinérance permettrait une meilleure prise en charge de ces personnes, la mise en place d'un continuum de services, une meilleure sensibilisation des intervenants et de la population à cet enjeu ainsi que l'établissement ou le renforcement de partenariats avec les organisations situées à l'extérieur de la communauté.

Pour bien répondre aux besoins multiples et complexes des personnes en situation d'itinérance et de leurs proches, il faut favoriser une approche multisectorielle. Plusieurs secteurs de la communauté doivent travailler en concertation pour répondre aux besoins, notamment les secteurs de l'habitation, de la santé, des services sociaux, du développement social, de l'éducation, de la sécurité publique et du développement économique. À l'échelle communautaire, l'élaboration d'un plan d'action multisectoriel<sup>3</sup> semble une action à mettre de l'avant à court terme afin de défaire les silos, de favoriser l'arrimage et la collaboration entre les secteurs et de créer un réseau de prévention communautaire. Il y a également une volonté de travailler davantage en prévention de l'itinérance, par exemple, en misant sur le développement de l'estime de soi et sur des programmes de préemployabilité auprès des gens à risque.

3 La démarche de planification communautaire globale (PCG), en cours dans plusieurs communautés à l'échelle du Québec et du Canada, est un exemple d'initiative permettant l'arrimage des différents plans d'action et stratégiques d'une communauté et l'établissement d'une vision à long terme reposant sur une forte mobilisation de la population et des différents secteurs. Pour plus d'informations : <https://iddpnq.ca/planification-communautaire-globale/>

# CONSTATS, SERVICES OFFERTS ET SERVICES À METTRE AU POINT PAR TYPE D'ITINÉRANCE

## ITINÉRANCE VISIBLE

L'itinérance visible (ou sans-abrisme) fait allusion aux personnes vivant dans la rue, les espaces publics ou d'autres endroits non conçus pour l'habitation humaine.

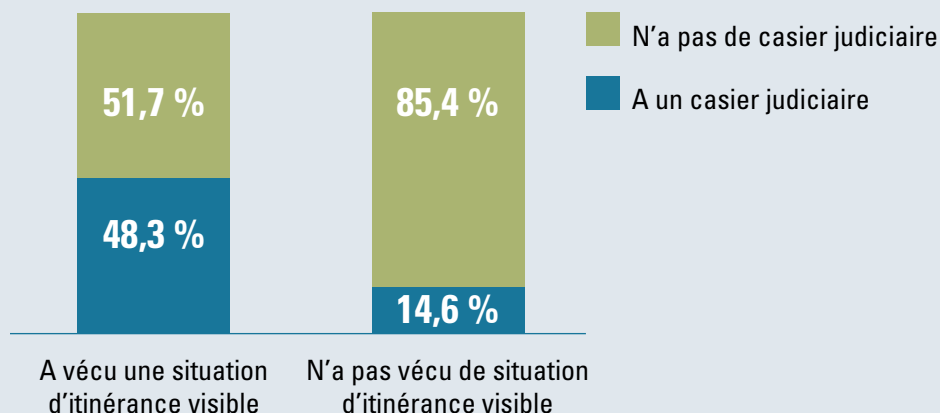
Les personnes en situation d'itinérance visible représentent une clientèle qui peut être très exigeante pour les intervenants, particulièrement pour les centres de santé et les postes de soins ayant de petits effectifs. Ces personnes sont reconnues pour demander des services sur une base régulière et être fréquemment aux prises avec de multiples problèmes difficiles à prendre en charge par les intervenants des communautés. Par ailleurs, certaines personnes en situation d'itinérance visible ne fréquentent pas les services de la communauté et leurs besoins sont donc peu connus des intervenants.

### Quelques données sur l'itinérance visible

Selon les résultats issus de l'EDMEPN, un adulte sur 10 (9,9 %) a affirmé avoir déjà été en situation d'itinérance visible, soit avoir eu à habiter dans un centre d'hébergement, dans la rue ou dans un bâtiment abandonné. Alors que le tiers (36,9 %) de ces personnes ont vécu cette situation durant moins d'un mois, un autre tiers (34,8 %) l'a vécu pendant plus d'un an.

Le fait d'avoir déjà vécu une situation d'itinérance visible ne semble pas être lié au sexe, à l'âge, au niveau de scolarité, à l'éloignement géographique, au fait d'être en emploi ou encore à l'état de santé mentale perçue. Toutefois, les résultats démontrent qu'une plus grande proportion de personnes ayant vécu au moins un épisode d'itinérance visible possède un casier judiciaire en comparaison avec celles n'en ayant pas fait l'expérience.

#### POSSESSION D'UN CASIER JUDICIAIRE



Dans les communautés, les personnes en situation d’itinérance visible ont accès à différents services permettant de combler la plupart de leurs besoins de base, tels que des banques alimentaires et des comptoirs vestimentaires, ainsi qu’à tous les services généraux de première ligne offerts par les centres de santé et de services sociaux et les postes de soins. Le tableau qui suit présente un portrait non exhaustif des services offerts fréquemment, offerts dans certaines communautés ou à mettre au point relativement à l’itinérance visible :

ITINÉRANCE VISIBLE		
Services offerts <b>FRÉQUEMMENT</b> dans les communautés	Services offerts dans <b>CERTAINES</b> communautés	Services <b>À METTRE AU POINT</b> dans la majorité des communautés
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Services généraux de première ligne en santé et en services sociaux</li> <li>• Paniers de nourriture, banques alimentaires, cuisines collectives</li> <li>• Comptoir vestimentaire</li> <li>• Transport pour accéder à des services hors de la communauté</li> <li>• Accompagnement pour obtenir des cartes d’identité telles que la carte d’assurance maladie</li> <li>• Logements à prix modiques</li> <li>• Accompagnement pour trouver un logement ou un emploi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès à une salle de bains, à une douche ou à une buanderie</li> <li>• Hébergement temporaire</li> <li>• Utilisation d’un campement appartenant à la communauté</li> <li>• Travailleur de rue</li> <li>• Logements supervisés</li> <li>• Préservation d’un lien avec les itinérants qui se retrouvent en ville</li> <li>• Aiguillage vers des services situés hors de la communauté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hébergement temporaire et de transition comprenant divers services offerts par des intervenants sur place</li> <li>• Haltes-chaleur (utiliser les salles communautaires, les gymnases d’école, les sous-sols d’église, etc.)</li> <li>• Soutien pour sortir de l’isolement</li> <li>• Soutien psychologique tel que des ateliers sur l’estime de soi et le développement d’habiletés sociales</li> <li>• Activités en territoire et activités culturelles</li> <li>• Travailleur de proximité</li> <li>• Soutien aux familles et aux proches aidants</li> <li>• Soutien bonifié aux personnes aux prises avec des dépendances, par exemple, offrir des seringues propres</li> <li>• Service de repas chauds</li> </ul>



## ITINÉRANCE CACHÉE

---

L'itinérance cachée fait allusion aux personnes vivant temporairement chez des amis, des membres de leur famille ou des inconnus (*couchsurfing*), ou habitant un logement inadéquat ou fortement surpeuplé.

---

Le phénomène de l'itinérance cachée et ses conséquences possibles ne sont pas bien connus dans les communautés et, de ce fait, ils sont souvent banalisés. Il y a donc lieu de sensibiliser davantage la population et les intervenants.

Au cours des ateliers réalisés auprès de représentants des communautés, quelques constats sont ressortis pour chacune des situations considérées comme étant de l'itinérance cachée :

### Couchsurfing :

- Puisque le *couchsurfing* est souvent la solution pour ne pas se retrouver à la rue ou pour ne pas être obligé de quitter la communauté, il faut soutenir les familles qui offrent de l'aide à ceux qui en ont besoin et veiller à diminuer les conséquences négatives pour ces personnes qui dépannent.
- Il est difficile pour les intervenants d'offrir du soutien et des services aux personnes qui font du *couchsurfing* puisqu'elles changent fréquemment d'endroit.

### Surpeuplement sévère :

- « *On est heureux d'être ensemble et nombreux* ». Le problème n'est pas de vivre nombreux dans un même logement; le problème, c'est la taille des logements. Une solution passe par une offre variée de types de logements. La construction de « plex » pourrait, par exemple, permettre aux familles élargies (plusieurs générations) de vivre sous un même toit tout en offrant à chacun un espace à soi. La construction de minimaisons pour les gens seuls et les couples permettrait également de réserver les plus grandes maisons aux familles nombreuses.

### Logement inadéquat (besoin de rénovations majeures) :

- Il est possible pour une communauté d'obtenir du financement pour la rénovation des maisons. Cependant, puisqu'il est souvent impossible de reloger les familles durant les travaux par faute de logements disponibles, il arrive souvent que les rénovations ne puissent être effectuées. La disponibilité de logements temporaires pour accueillir ces familles permettrait de corriger ce problème.

## Quelques données sur l'itinérance cachée

Selon l'EDMEPN, plus du tiers des adultes (35,2 %) ont été obligés d'habiter temporairement chez un membre de leur famille, des amis, dans leur voiture ou ailleurs parce qu'ils n'avaient pas d'autres endroits où habiter. Pour une minorité (21,2 %), cette situation a duré moins d'un mois; tandis que pour 36,5 %, cette situation d'itinérance cachée a perduré plus d'un an.

Les données de l'EDMEPN indiquent également que 8,8 % des adultes ont vécu à la fois au moins un épisode d'itinérance visible et une situation où ils ont dû être temporairement hébergés par un proche.

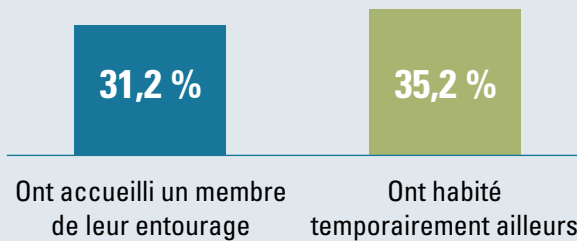
Questionnés sur le fait d'avoir eux-mêmes accueilli temporairement une personne de leur entourage qui n'avait pas d'endroit pour se loger, ce sont près du tiers des adultes (31,2 %) qui ont vécu cette situation au cours des douze mois précédant l'enquête.

Pour ce qui est du surpeuplement dans les ménages, plus d'un adulte sur dix (14,0 %) vit dans un ménage surpeuplé.

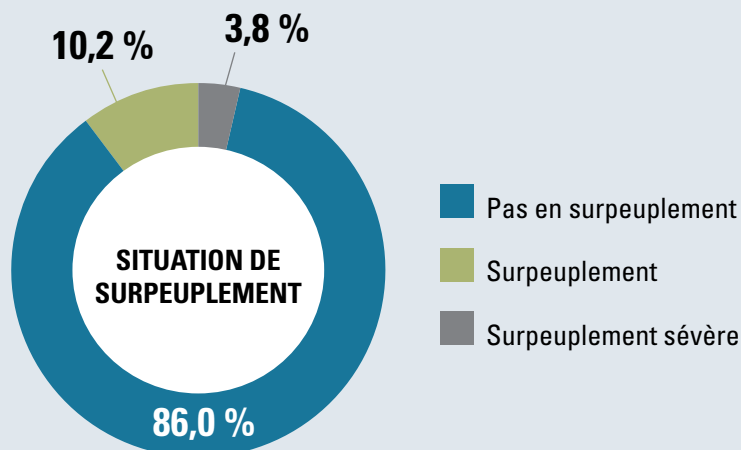
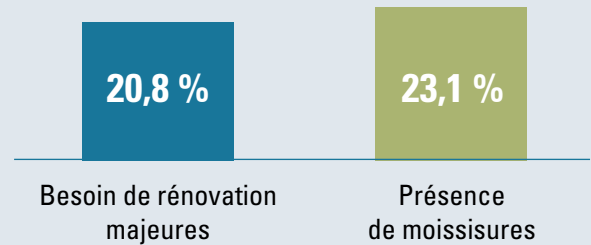
Chez les adultes résidant avec des enfants, la proportion de surpeuplement atteint 20,5 %. La proportion de ménages surpeuplés est plus élevée dans les communautés situées en zone éloignée (18,7 %) que celles en zone urbaine (7,0 %). Des résultats semblables ont été obtenus par l'ERS en 2015.

Pour ce qui est du troisième type d'itinérance cachée, soit les logements considérés comme inadéquats, les données issues de l'ERS 2015 indiquent qu'un adulte sur cinq (20,8 %) vit dans un logement nécessitant des réparations majeures et que près du quart (23,1 %) ont constaté la présence de moisissures au cours des douze mois précédents.

### EXPÉRIENCE DE COUCHSURFING



### LOGEMENTS INADÉQUATS



Le tableau suivant présente un portrait des services offerts fréquemment, offerts dans certaines communautés ou à mettre au point relativement à l'itinérance cachée :

<b>ITINÉRANCE CACHÉE</b> <b>Mêmes services que ceux offerts aux personnes en situation d'itinérance visible, en plus des suivants :</b>		
<b>Services offerts FRÉQUEMMENT dans les communautés</b>	<b>Services offerts dans CERTAINES communautés</b>	<b>Services À METTRE AU POINT dans la majorité des communautés</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Priorisation sur la liste d'attente pour l'accès au logement (critères différents pour chacune des communautés : familles en situation de surpeuplement, personnes en logement inadéquat, personnes seules, etc.)</li> <li>• Rénovation des logements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lits de crise</li> <li>• Centre de jour</li> <li>• Travailleur de proximité</li> <li>• Projet de minimaisons</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hébergement temporaire lors des rénovations (tente prospecteur, roulotte, etc.)</li> <li>• Offre de logements diversifiés (construction de « plex », minimaisons, etc.)</li> <li>• Soutien aux familles et aux proches aidants</li> <li>• Sensibilisation de la population et des intervenants</li> </ul>



## PERSONNES À RISQUE

Les personnes à risque d'itinérance sont dans une situation précaire en raison de contraintes particulières ou d'un événement particulier : sortie d'un établissement, personnes en foyer d'hébergement pour violence conjugale, jeunes de 18 ans issus du système de protection de la jeunesse.

Le risque de se retrouver en situation d'itinérance en raison de certaines circonstances (sortie d'un établissement, personnes en foyer d'hébergement pour violence conjugale, jeunes issus du système de protection de la jeunesse) n'est pas pris en compte de façon systématique par les intervenants des communautés. Ainsi, il n'y a pas de procédures ou de lignes directrices permettant de guider les interventions auprès des personnes à risque.

Selon les ateliers réalisés auprès d'acteurs des communautés, la porte d'entrée de ces personnes dans les services est généralement l'aide au revenu. Le fait qu'ils n'ont souvent pas d'adresse fixe à donner permet de les repérer. De plus, pour plusieurs participants aux ateliers réalisés à l'automne 2019, les personnes considérées comme à risque de se trouver en situation d'itinérance sont vues comme de potentiels *couchsurfers* puisque c'est souvent la solution qui leur permet de ne pas se retrouver à la rue.

Il semble également que certaines communautés sont des « plaques tournantes » en raison de leur situation géographique et de leur proximité avec les établissements (hôpitaux, centres de traitement ou centres de détention).

Le tableau suivant présente un portrait des services offerts dans certaines communautés ou à mettre au point pour soutenir les personnes à risque d'itinérance :

<b>PERSONNES À RISQUE</b> <b>Mêmes services que ceux offerts aux personnes en situation d'itinérance visible et cachée, en plus des suivants :</b>	
<b>Services offerts dans CERTAINES communautés</b>	<b>Services à METTRE AU POINT dans la majorité des communautés</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Ressourcement en territoire pour les personnes sortant d'une institution</li><li>• Maison de chambres</li><li>• Aiguillage vers la famille</li><li>• Soutien pour le développement des capacités</li><li>• Travailleur social</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Hébergement d'urgence, de transition et à long terme</li><li>• Logements supervisés</li><li>• Priorisation sur la liste d'attente des logements</li><li>• Programme d'accompagnement personnalisé (exemple : tournée des services existants)</li><li>• Programmes de prévention</li><li>• Éducateur en réinsertion sociale</li></ul>

# CONCLUSION

La réalisation d'ateliers auprès d'acteurs clés des communautés a permis d'établir un portrait des services présentement offerts et de ceux à mettre au point pour répondre aux besoins des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir en plus de récolter des connaissances pour mieux comprendre cette problématique complexe. Les données tirées de l'EDMEPN et de l'ERS confirment également la forte proportion de personnes ayant vécu un épisode d'itinérance visible ou cachée au sein des communautés.

Au cours des ateliers, le manque de services offerts à cette population vulnérable a été maintes fois relevé. Les fortes valeurs d'entraide et de solidarité qui prévalent au sein des communautés font en sorte que les personnes en situation d'itinérance sont généralement prises en charge par leurs familles ou leurs amis, ce qui permet de combler, du moins en partie, leurs besoins de base. Ces proches aidants doivent être mieux soutenus, et les structures existantes au sein des communautés doivent disposer de ressources pour combler les autres besoins de ces personnes et prendre le relais des familles. Le peu de liens avec les ressources situées à l'extérieur des communautés a également été mentionné; cet état de fait ne permet pas de bâtir un continuum de services multidisciplinaires adéquat pour cette population reconnue comme étant très mobile.

Plusieurs pistes de solutions ont émergé lors des ateliers et méritent qu'on s'y attarde. Par exemple, la disponibilité d'une plus grande variété d'habitations permettant de répondre aux besoins des gens seuls, des couples et des familles nombreuses, ou encore une offre de services misant sur le développement des habiletés sociales des personnes à risque sont à considérer, mais requièrent un investissement important de temps et d'argent de la part des communautés elles-mêmes, mais également de leurs partenaires<sup>4</sup>. Il importe également de souligner l'importance de la sécurisation culturelle, surtout lorsque les personnes se retrouvent à l'extérieur de leur communauté dans un contexte où parfois la discrimination, le racisme et le jugement sont prévalents.

La situation actuelle liée à la pandémie de COVID-19 confirme de nouveau à quel point les communautés des Premières Nations sont vulnérables, les problématiques auxquelles elles sont confrontées étant exacerbées, notamment le surpeuplement des logements et la grave pénurie de logements observée dans plusieurs d'entre elles. La nécessité de trouver des solutions pour contrer l'itinérance dans les communautés semble encore plus urgente.

Enfin, la prise en compte des conséquences possibles et une meilleure réponse aux besoins des personnes en situation d'itinérance et de leurs familles ne pourront que favoriser le mieux-être des individus, des familles et des communautés des Premières Nations.

---

4 Une liste non exhaustive des différents programmes et initiatives permettant aux communautés des Premières Nations d'avoir accès à du financement est présentée à l'annexe 2.

# ANNEXE 1 – LISTE DES COMMUNAUTÉS ET DES ORGANISATIONS REPRÉSENTÉES LORS DES ATELIERS

	Réseau des directeurs de la santé et des services sociaux	Rencontre des communautés adhérentes à la Politique-cadre de la sécurité du revenu	Séance de mobilisation sur le logement et l'infrastructure des Premières Nations
Barriere Lake			
Conseil de la Nation Atikamekw			
Conseil tribal Mamit Innuat			
Conseil tribal Mamuitun			
Ekuanitshit			
Essipit			
Gesgapegiag			
Gespeg			
Grand Conseil de la Nation Waban-Aki			
Kahnawake			
Kanesatake			
Kawawachikamach			
Kebaowek			
Kitcisakik			
Kitigan Zibi			
Lac-Simon			
Listuguj			
Manawan			
Mashteuiatsh			
Matimekush			
Mistissini			
Nutashkuan			
Odanak			
Opitciwan			
Pakua Shipu			
Pessamit			
Pikogan			
Timiskaming			
Uashat mak Mani-Utenam			
Unamen Shipu			
Waswanipi			
Wemotaci			
Wendake			
Winneway			



# ANNEXE 2 – PROGRAMMES ET INITIATIVES DE FINANCEMENT ACCESSIBLES AUX COMMUNAUTÉS

## PROGRAMMES ET INITIATIVES FÉDÉRAUX

### Vers un chez-soi : stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance

Vers un chez-soi est un programme communautaire visant à prévenir et réduire l'itinérance en offrant un soutien et un financement directs aux communautés désignées (centres urbains), aux communautés autochtones, aux communautés des territoires et aux communautés rurales et éloignées partout au Canada.

<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/sans-abri/directives.html>

### Initiative pour la création rapide de logements

Le gouvernement du Canada, par l'entremise de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), a lancé l'Initiative pour la création rapide de logements (ICRL). Ce programme de 1 milliard de dollars aidera à répondre aux besoins urgents en matière de logement des Canadiens vulnérables, surtout dans le contexte de la COVID 19, grâce à la construction rapide de logements abordables.

<https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/NHS/rapid%20housing%20initiative>

### Stratégie nationale sur le logement

La Stratégie nationale sur le logement a été conçue comme une boîte à outils. Elle comprend des initiatives complémentaires qui, ensemble, visent à combler les besoins dans le continuum du logement et l'éventail des besoins en matière de logement. Les initiatives de la Stratégie permettront :

- de construire des logements abordables et de rénover les logements abordables existants;
- d'offrir une aide technique, des outils et des ressources pour développer le potentiel du secteur du logement communautaire et des fonds pour soutenir les organisations locales;
- de soutenir la recherche, le développement du potentiel, l'excellence et l'innovation dans le domaine de la recherche sur le logement.

<https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/nhs>

### Financements de la SCHL destinés aux Premières Nations

Financement initial et financement du développement des Premières Nations, programmes de rénovation dans les réserves.

<https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/developing-and-renovating/funding-opportunities>

## PROGRAMME PROVINCIAL

### Fonds d'initiatives autochtones (FIA) III

Le FIA III est constitué de sept enveloppes distinctes dont la gestion relève du ministre responsable des Affaires autochtones. L'objectif du FIA III est de soutenir les Autochtones dans leur développement, qu'il soit économique, social ou communautaire, et de répondre aux obligations gouvernementales en matière de consultation. Deux volets du FIA III peuvent soutenir des projets sur l'itinérance, soit Développement social et Infrastructure communautaire.

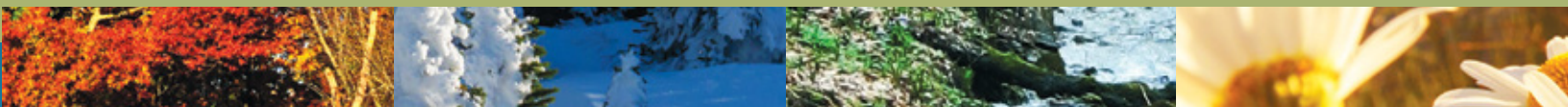
<https://www.autochtones.gouv.qc.ca/programmes-aide/fia3/index.asp>

## VISION

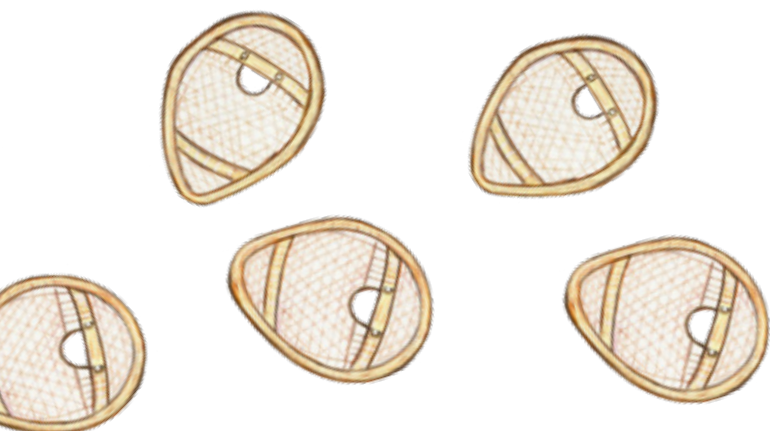
Les personnes, les familles et les communautés des Premières Nations sont en santé, ont un accès équitable à des soins et à des services de qualité, et exercent leur autodétermination et autonomie culturelle.

## MISSION

Accompagner les Premières Nations au Québec dans l'atteinte de leurs objectifs en matière de santé, de mieux-être, de culture et d'autodétermination.



250, place Chef-Michel-Laveau, bureau 102  
Wendake (Québec) G0A 4V0



COMMISSION DE LA SANTÉ  
ET DES SERVICES SOCIAUX  
DES **PREMIÈRES NATIONS**  
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR